

HeraldicAmerica

LES ARMOIRIES DE MGR FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL : PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC

par Daniel Cogné

Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique



Parmi les armoiries les plus célèbres que nous ait léguées le Régime français figurent celles de Mgr François de Montmorency-Laval (1622-1708), premier évêque de Québec et l'un des fondateurs de l'Eglise canadienne. D'une belle facture, elles se blasonnent : *d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnée de seize alérions d'azur*. Ces armoiries remontent aux sources de l'héraldique française.

On sait qu'au début du XIII^e siècle, Mathieu de Montmorency ajouta douze alérions (aigles sans pattes ni bec) aux quatre qui cantonnaient la croix des Montmorency, l'une des familles les plus illustres de la noblesse féodale. Selon une légende née au XVI^e siècle, au temps du connétable Anne de Montmorency, les douze alérions auraient été concédés par le roi Philippe-Auguste en souvenir de douze enseignes prises aux Impériaux par Mathieu de Montmorency à la bataille de Bouvines en 1214. Les historiens contemporains n'ont pas retenu cette explication fabuleuse. La multiplication des petits aigles s'explique plutôt par la plus grande maîtrise des

graveurs de sceaux du XII^e siècle qui ont voulu ainsi manifester leur virtuosité technique.

Quant aux couleurs dominantes de l'écu - l'or et le rouge - elle ont sans doute une signification symbolique qui nous échappe. Contentons-nous de rappeler, sans faire état d'une interprétation qui pourrait sembler abusive et arbitraire, que l'or et le rouge étaient les couleurs les plus répandues dès les premières manifestations de l'héraldique médiévale.

Ces armoiries très prestigieuses de la branche aînée de la famille de Mgr de Laval apparaissent sous son portrait gravé au XVIII^e siècle par Claude Duflos. Comme l'exigeait le droit héraldique français, les Laval, branche cadette des Montmorency, brisèrent ces armoiries de plusieurs façons tout au long des siècles notamment en chargeant la croix de cinq coquilles d'argent. Ce sont ces armories que Hugues de Laval, seigneur de Montigny et père de Mgr de Laval, fit graver en 1618 sur la pierre de fondation de l'église paroissiale de Montigny-sur-Avre.

Mgr de Laval utilisa les armoiries paternelles lorsqu'il devint vicaire apostolique du Canada en 1658, puis évêque de Québec de 1674 à 1688. Elles se retrouvent sur le cachet qu'il apposa sur la procuration nommant Paul Vachon procureur fiscal des seigneuries de Beauport et de l'île d'Orléans, le 10 novembre 1667. Elles furent également reproduites par un artisan canadien sur son premier cercueil de plomb. Au XX^e siècle, le Séminaire de Québec se souviendra de ces armoiries en les utilisant comme emblème officiel et en les faisant sculpter vers 1950 au sommet de l'abside de la chapelle funéraire de son fondateur.

Le 17 août 1990, Madame Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada concédait à l'Université Laval des armories qui reprennent en inversant les couleurs celles de François de Laval. La devise *Deo favente haud pluribus impar*, accompagne un écu sans cimier ni supports. Ce choix honore les autorités de l'Université Laval qui n'ont pas oublié qu'en héraldique, comme en toute chose, la simplicité est la meilleure alliée du bon goût et de l'efficacité visuelle.

Il est heureux que l'université francophone la plus ancienne du Canada ait accepté de se faire concéder des armoiries officielles. Elles sont, à plus d'un titre, l'un des plus beaux spécimens de notre armorial national et un exemple pour d'autres institutions d'enseignement au Québec. Elles continuent de nous rappeler une figure marquante de notre histoire, tout en maintenant vivant un art né avec les cathédrales.

(Référence : *Cap-aux-Diamants - la revue d'histoire du Québec, Hors Série, printemps 1993*)



[HeraldicAmerica](#) [Études / Studies](#)